

Commission de l'aménagement de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches Rapport annuel 2022-2023

Ryan Bourgeois

C. P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

506-453-2185

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10/publications.html>

Message de la présidente

Chers membres et parties prenantes,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Commission de l'aménagement de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023.

La Commission joue un rôle important dans le soutien des secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches en fournissant une aide financière remboursable pour faire croître et aider ces secteurs. Ensemble, ces trois secteurs ont apporté 1,8 milliard de dollars au PIB provincial en 2022.

Je tiens à remercier les membres de la Commission pour les conseils qu'ils ont fournis au cours de l'année et les membres du personnel qui appuient la Commission pour leurs contributions.



Cathy LaRoche
Présidente

Mandat

La Commission de l'aménagement de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches (la Commission) a pour mandat de faciliter et de favoriser le développement des secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches du Nouveau-Brunswick en fournissant, à titre de prêteur complémentaire, une aide financière remboursable pour combler l'écart entre l'aide requise et ce que le client a obtenu auprès de sources du secteur privé comme des banques et des fournisseurs de capitaux. La Commission examine les demandes et formule des recommandations à la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches.

Membres de la Commission

Au 31 mars 2023, la Commission se composait des membres suivants.

1. Cathy LaRoche, présidente
2. Kim Embleton, vice-présidente
3. Traci Simmons, membre
4. Benson Milner, membre
5. Jan Rademaker, membre
6. Bev Bacon, membre
7. Brian McCullum, membre

Comités et sous-comités

La Commission ne dispose d'aucun comité ou sous-comité.

Législation, politiques et règlements administratifs

La Commission est régie par la *Loi sur l'aménagement agricole* et la *Loi sur le développement des pêches et de l'aquaculture*.

Activités et paramètres (indicateurs de rendement clés [IRC])

- À titre de prêteur complémentaire, la Commission a fourni une aide financière remboursable.
- Un processus de diligence raisonnable a été adopté pour chaque demande.
- Les demandes de prêts ont été examinées en fonction de la demande. Le nombre de prêts recommandés varie chaque année selon le nombre de demandes reçues.

IRC	Chiffres réels
Nombre de réunions de la Commission	7
Nombre de nouveaux prêts recommandés	12
Montant en dollars des nouveaux prêts recommandés	3 365 838 \$

Information financière

BUDGET ET DÉPENSES DE LA COMMISSION DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

Catégorie	Budget	Dépenses réelles
Indemnité quotidienne des membres	0 \$	2 100 \$
TOTAL	0 \$	2 100 \$

Notes :

- La Commission bénéficie du soutien du personnel du Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches.
- Les dépenses de la Commission sont incluses dans les comptes du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches.

**VALEUR DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS
AU 31 MARS 2023**

Catégorie	Dépenses réelles
Valeur du portefeuille de prêts	30 052 536 \$
TOTAL	30 052 536 \$

**VERSEMENTS ET RECOUVREMENTS DES PRÊTS
DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023**

Catégorie	Budget	Dépenses réelles
Versements de prêts	9 500 000 \$	3 521 488 \$
Recouvrements	1 100 000 \$	1 340 020 \$

Notes :

- Il se peut que le montant des nouveaux prêts recommandés et le montant des versements de prêts ne correspondent pas en raison du délai entre la recommandation et la répartition.

Dotation en personnel

Directrice ou directeur : responsable de la gestion et de l'orientation globales de la Commission, y compris la planification stratégique, l'élaboration des politiques et la gestion financière.

Agente ou agent des programmes financiers (3) : responsable de l'analyse des demandes de prêts ainsi que de la surveillance et du recouvrement des remboursements des prêts en souffrance.

Analyste des systèmes de gestion : responsable de la comptabilité.

Adjointe administrative ou adjoint administratif : responsable du soutien administratif.